

UNE VISITE

A UN MUSÉE PARTICULIER ET A UN MUSÉE PUBLIC

M. V..., juge d'instruction à Montélimar et un des plus actifs promoteurs du mouvement intellectuel qui a donné naissance à la *Société de statistique et d'archéologie du département de la Drôme*, recueillie depuis longtemps, pour les soustraire à la destruction, les monuments d'antiquité épars dans la contrée qu'il habite. Sans parler de plusieurs vitrines déjà trop étroites, où objets de toute sorte, statuettes, armes celtiques et romaines, médailles, ivoires, produits variés de verrerie et de céramique, confondus dans une brillante profusion, se disputent le regard du visiteur, des inscriptions des Voconces, des Segalaunes, des Tricastins, des Helves, des Allobroges, inscriptions auxquelles sont entremêlés des débris de statuaire et de sculpture, ont trouvé dans le jardin de son habitation une somptueuse hospitalité. Placées sous un soubassement qui les garantit de l'humidité du sol, abritées contre les inclémences du temps, par un portique construit exprès, divisées par groupes suivant leur provenance, elles forment, en petit, un musée modèle, arrangé de la manière la plus heureuse pour la satisfaction des yeux et de l'esprit; un musée dont la bonne tenue, surveillée avec sollicitude, pourrait faire honte à certaines grandes villes qui, non-seulement voient avec indifférence détruire ou s'en aller de chez elles leurs monuments épigraphiques, presque tous des trois premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire les seuls documents de leur histoire pour une époque florissante dont il ne reste absolument